

*Nage au-delà de tes limites*



*Swim beyond your limits*

Procès-verbal de l'AGA

ENC tenue le 21 octobre 2016

430 Rue Bachand, Cowansville (Québec)

### **1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Débora Andriuk, présidente ouvre l'Assemblée à 17h35

### **2. PRÉSENTATION PHYSIO ALTA**

Simon Hébert et Émilie Fortin physiothérapeutes et propriétaires de la clinique Physio Alta de Cowansville font une brève présentation sur le rôle d'un physiothérapeute et les blessures sportives. Il y aura développement d'un programme d'exercices préventifs avec Audrey-Ann au courant de la nouvelle année.

### **3. PRÉSENCES**

Mmes Débora Andriuk, Stéphanie Gagné, Sean Bousada, Geneviève Corriveau, Valérie Morrow, Robert Therrien, Audrey Ann Simard, Guy Massé, Nathalie Grondin, Isabelle Deshaies, Marie-Josée Roy, Sabrina Desrosiers, Rémi Dauphinais, David Lambert, Simon Paré, Andrée Brault, Caroline Couture, Eric Bégin, France Veilleux, Jean-Francois Gingras, Sonia Poirier, Mélanie Tchadej, Chantal Lupien, Jennifer Glover, Michèle Lemaire.

### **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### IL EST PROPOSÉ :

D'adopter l'ordre du jour avec des ajouts suivants au varia : points bénévolat, temps piscine, gestion du départ de Clément.

Proposé par Guy Massé et secondé par David Lambert, adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Présentation de Physio-Alta
3. Présences et vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
6. Rapport annuel : Lecture et adoption
  - 6.1 Président
  - 6.2 Trésorier
  - 6.3 Rapport des officiels
  - 6.4 Entraîneur-chef
7. Règlements généraux : modifications ou amendements (optionnel)
8. Poste vacants : énumération
  - 8.1 Mise en candidature et présentation
  - 8.2 Nomination d'un président et secrétaire d'élection (au besoin)
  - 8.3 Élections (au besoin)
9. Affaires nouvelles
10. Varia : points de bénévoles, temps piscine, gestion du départ de Clément
11. Levée de l'assemblée

**5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2015**

**IL EST PROPOSÉ :**

D'adopter le PV de l'AGA 2016

Proposé par Isabelle Deshaies et secondé par David Lambert. Adopté à l'unanimité.

**6. RAPPORT ANNUEL :**

**6.1 Rapport de la présidente**

- Embauche d'une nouvelle entraîneuse-chef
- Prise en charge de plusieurs tâches administratives par l'entraîneuse-chef
- Transition du programme Études-sport : changement d'horaire 5 à 4 jours/9.
- Efforts de financement : moins d'activités, plus lucratives : Nez Rouge, souper Spaghetti, Emballages Super C Pâques, compétitions
- Intégration du groupe des Typhons aux groupes de l'ENC
- Belles performances de nos athlètes
- Inscriptions 149 cette année

- Débora revient sur l'embauche d'un entraîneur-chef 40 heures/semaine reliés aux besoins de l'équipe et du rôle de l'entraîneure-chef. Débora mentionne que Clément ne désirait pas le poste d'entraîneur-chef temps complet.
- Débora mentionne qu'un sondage sur la satisfaction des nageurs sera envoyé en décembre.

## **6.2 Rapport de trésorerie et états financiers**

L'année financière se termine avec un surplus de 28 794\$. Ce surplus s'explique par des revenus exceptionnels de l'École de natation d'été (25 000\$ revenus au lieu de 8000-13000\$ les années précédentes), subvention RBC 4000\$, Financement 4000\$, 4000\$ compétitions.

### **IL EST PROPOSÉ :**

D'adopter les états financiers de la saison 2015-2016 tels que présentés.

Proposé par Guy Massé, secondé par France Veilleux. Adopté à l'unanimité.

## **6.3 Rapport des officiels**

Présenté par Robert Therrien. Robert mentionne que de la formation a été donnée l'année dernière pour les bénévoles. Durée 1h00-1h15 pour chrono et juge de nages. Les enfants peuvent suivre la formation de chronométrateur dès 10-11 ans.

## **6.4 Rapport entraîneure-chef**

- Audrey Ann est entrée en poste à l'été 2016, donc n'a pas de rapport pour la saison 2015-2016.
- Elle mentionne que des compétitions sont à venir à Cowansville : Compétition régionale 19 novembre et Compétition provinciale circuit Maîtres 4 mars.
- Points bénévolat : Audrey Ann mentionne que tous les nageurs qui font de la compétition doivent amasser des points bénévoles pour obtenir

l'argent déboursé en début d'année. Chaque membre de la famille qui fait du bénévolat amasse des points. Le bénévolat peut être exercé tant au niveau local qu'au niveau régional/provincial. Audrey Ann enverra le solde du compte-bénévolat 3 fois/année. Le compte-nageur n'existera plus. Les compétitions peuvent être payées avec les points bénévoles. Débora et Audrey Ann mentionnent que l'objectif des points-bénévolats étaient pour obtenir des bénévoles et que cette façon de faire est nouvelle de cette année et sera réévaluée à savoir si efficace.

- Michèle Lemaire dit que les maîtres-nageurs du matin sont mécontents des points bénévoles, ils ont l'impression que c'est une augmentation cachée. Michèle mentionne qu'elle a fait beaucoup de bénévolat pour l'ENC lorsque ses enfants étaient plus jeunes et qu'il a toujours été difficile de trouver des bénévoles. Débora mentionne que de faire des muffins, aller à l'épicerie comptent pour les points-bénévolat.
- En ce qui a trait au temps d'entraînement, Audrey Ann mentionne qu'un 15 min d'échauffement avant l'entraînement a été instauré cette année pour le niveau argent. Pour les niveaux or-développement-groupe d'âge, les parents mentionnent que de 17h30 à 18h00, les enfants sont hors piscine et ne font rien, sont laissés à eux-mêmes et les parents paient pour ce temps. Audrey Ann dit que ce 30 min sert pour de l'étirement. Les parents demandent à ce que ces 30 min soit supervisées et encadrées par un entraîneur.

## **7. AMENDEMENT AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :**

### **Amendement 1**

#### **IL EST PROPOSÉ DE :**

Numéroter les sièges de façon à pouvoir suivre la durée des mandats, les numéros impairs seront renouvelés aux années impaires et les numéros pairs aux années paires. Chaque mandat est d'une durée de 2 ans.

Proposé par David Lambert et secondé par Caroline Couture. Adopté à l'unanimité.

## **Amendement 2**

### **IL EST PROPOSÉ :**

Que 2 postes soient réservés, soit un pour un représentant des Typhons et un pour un membre des maîtres au sein du CA, mais si aucun membre de ces groupes ne se présente, les postes pourront être comblés par des membres de l'ENC ne faisant pas partie de ces 2 groupes.

Proposé par France Veilleux et secondé par Simon Paré. Adopté à l'unanimité.

## **8. POSTE VACANTS**

Les mandats de remplacement d'un an d'Isabelle Deshaies, Simon Paré et Nathalie Grondin sont terminés. Débora a terminé son 2<sup>e</sup> mandat. Valérie ne désire pas poursuivre son mandat : il reste 1 an à son mandat. Donc, il y a 4 mandats de 2 ans à combler et une fin de mandat d'une durée d'un an.

**8.1 Mises en candidature :** Isabelles Deshaies, Simon Paré, Sabrina Desrosiers, Éric Couture, Jennifer Glover, France Veilleux, Andrée Brault et Chantale Belley se présentent, il y aura donc élections.

### **8.2 Nomination d'un président et secrétaire d'élection**

Audrey Ann Simard présidente d'élections et Nathalie Grondin secrétaire d'élections.

### **8.3 Élections**

Pour les mandats de 2 ans, Andrée Brault (poste no2), Chantale Belley (poste no 4), Isabelle Deshaies (poste no 6) et Éric Bégin (poste no 8) sont élus.

Il y a égalité pour le 5<sup>e</sup> mandat entre Jennifer et Simon, donc un 2<sup>e</sup> vote a lieu. Suite au 2<sup>e</sup> vote, Simon Paré (poste no 7) est élu pour le mandat d'un an.

## **9. VARIA :**

- Il est suggéré de mettre l'adresse courriel du CA sur le site internet ENC et sur la porte du bureau ENC.

- Gestion du départ de Clément : Éric Bégin mentionne que son fils qui nageait avec Clément a appris le départ de Clément par un autre nageur. Il déplore la façon dont la nouvelle s'est répandue. Débora mentionne qu'il y a eu fuite non intentionnelle. Son fils adorait Clément. Éric mentionne qu'il aurait aimé que les parents soient consultés avant de prendre une décision comme celle-là. Éric a travaillé pour les ressources humaines à la Commission scolaire et soulève le fait qu'il se pourrait que l'ENC soit en tort, qu'il se pourrait que Clément doive réintégrer l'ENC si plainte aux normes du travail, car la situation semble être un congédiement déguisé. Il mentionne que lorsqu'un contrat d'un employé est renouvelé année après année, il devient employé régulier et un non renouvellement= congédiement.
- Chantale Lupien propose que le calendrier des séances du CA soit publié sur le site internet.
- Sabrina Desrosiers mentionne qu'ils seraient bons d'avoir des dépliants papiers pour les inscriptions.

10. Levée de l'assemblée 19h30

11. Prochaine réunion du CA aura lieu le mercredi 2nov 17h30. Les rencontres auront lieu les 1<sup>ers</sup> mercredi de chaque mois. Audrey Ann réservera les salles pour les premiers mercredi mois.

Stéphanie Gagné  
Secrétaire CA ENC